

Motion du 9 octobre 2013 de Mme et MM. Olga Baranova, Pascal Holenweg et Grégoire Carasso: «Les rues de Genève, c'était mieux avant».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2014)

PROJET DE MOTION

Plusieurs rues de notre bonne ville portent des noms d'occasion, qui leur furent attribués pour des motifs souvent obscurs, en lieu et place de leurs noms originels.

Dans la mesure où ces noms originels sont connus et attestés, nous proposons de les rappeler sur les plaques qui indiquent leur nom officiel, parce qu'il nous importe qu'un minimum de mémoire historique soit exprimée par la toponymie, dans une ville dont l'âge est assez respectable (plus de 2000 ans...) pour que cette mémoire vaille la peine d'être préservée.

Nous aurions pu, comme nous le fîmes il y a quinze ans (motion M-301, traitée le 19 mai 1998), proposer purement et simplement de redonner aux rues concernées leur nom d'origine. Le Conseil administratif avait alors répondu que si cette méthode était certes la plus simple dans un premier temps, elle entraînait pour les habitants (et les touristes), pour les commerçants, pour les administrations, des complications ultérieures dommageables (réimpression des plans, des papiers à lettre, des cartes de visite etc...).

La solution que nous proposons, l'inscription de l'ancien nom sous le nom actuel, redonne de la mémoire en évitant ces complications.

Considérant:

- l'utilité de rappeler les noms originels des rues de Genève, dans la mesure où ils sont connus et attestés;
- la capacité de la commune de le faire sur les plaques indiquant les noms officiels des rues, sous ceux-ci, sans avoir à «rebaptiser» les rues concernées,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à faire en sorte que les noms originels, et attestés comme tels, des rues de la Ville soient toujours indiqués sous leurs noms actuels, sur les plaques officielles desdites rues, lorsque celles-ci ont été, pour une raison ou une autre, débaptisées.
- concrétiser cette demande, dans un premier temps, en mentionnant les noms originels des rues suivantes:
 - la «rue des Belles-Filles» pour l'actuelle rue Etienne-Dumont;
 - la «rue du Vieux-Bordel» pour l'actuelle rue François-Diday;
 - la «rue Chausse-Con» pour l'actuelle rue Chausse-Coq;
 - la «rue de l'Ecorcherie» pour l'actuelle rue du Cheval-Blanc.